



Conseil économique et social

Distr. générale
8 décembre 2009
Français
Original : anglais

Commission de statistique

Quarante et unième session

23-26 février 2010

Point 3 d) de l'ordre du jour provisoire*

Points pour discussion et décision : statistiques du commerce international de services

Rapport de l'Équipe spéciale des statistiques du commerce international de services

Note du Secrétaire général

Comme la Commission de statistique l'a demandé à sa trente-deuxième session**, le Secrétaire général a l'honneur de lui transmettre le rapport de l'Équipe spéciale interorganisations des statistiques du commerce international de services concernant la révision de la version existante du *Manuel de statistiques du commerce international de services*, qui lui est soumis pour examen et approbation.

La Commission est invitée à exprimer ses vues concernant le rapport et à adopter la version révisée du *Manuel de statistiques du commerce international de services 2010*.

* E/CN.3/2010/1.

** Voir *Documents officiels du Conseil économique et social, 2001, Supplément n° 4, E/2001/4*, chap. I.A.



Table des matières

	<i>Page</i>
I. Introduction	4
II. Organisation du travail de révision depuis la trente-deuxième session de la Commission	4
A. L'Équipe spéciale interorganisations des statistiques du commerce international de services	5
B. Nouvelles caractéristiques de la version révisée du projet de <i>Manuel</i>	5
C. Consultations menées au plan mondial et sessions conjointes de l'Équipe spéciale des statistiques du commerce international de services et de l'Équipe spéciale des statistiques du commerce international de marchandises	6
III. Résumé de la version révisée du projet de <i>Manuel</i> et aperçu du programme de mise en œuvre	7
A. Résumé de la version révisée du projet de <i>Manuel</i>	7
B. Aperçu du programme d'application et travaux futurs.	10
IV. Points à discuter.	12
Appendice	
Récapitulation chronologique des mesures adoptées et des consultations et examens menés par l'Équipe spéciale des statistiques du commerce international de services en vue de la révision du <i>Manuel des statistiques du commerce international de services</i>	13

Résumé

Le présent rapport, qui décrit les travaux accomplis conformément à la décision prise par la Commission de statistique de l'Organisation des Nations Unies à sa trente-deuxième session de faire mettre à jour et réviser la version de 2002 du *Manuel de statistiques du commerce international de services*, décrit brièvement le processus de révision mené par l'Équipe spéciale interorganisations des statistiques du commerce international de services et résume l'organisation du travail réalisé, les nouvelles caractéristiques du manuel révisé, sa relation avec les autres cadres statistiques pertinents, le processus de consultation qui a été mené à l'échelle mondiale et, enfin, le programme de travail futur proposé.

Les membres de la Commission de statistique sont invités à prendre note du rapport, à commenter les aspects thématiques et la stratégie de la mise en œuvre qui y sont reflétés et à approuver la version révisée de 2010 du projet de *Manuel de statistiques du commerce international de services* figurant en annexe au rapport.

Rapport de l'Équipe spéciale des statistiques du commerce international de services

I. Introduction

1. La Commission de statistique est saisie du rapport de l'Équipe spéciale des statistiques du commerce international de services, qui résume les activités menées par l'Équipe spéciale à la suite des décisions qu'a adoptées la Commission de statistique à sa trente-deuxième session concernant les statistiques du commerce international de services. À sa trente-deuxième session, la Commission :

a) A approuvé le manuel établi par l'Équipe spéciale des statistiques du commerce international de services en tant que manuel international, et a félicité l'Équipe de ses travaux;

b) A pris note de la proposition faite par l'Organisation mondiale du tourisme et a fait observer que les détails demandés devraient figurer dans les comptes satellites plutôt que dans le manuel lui-même;

c) A recommandé que l'Équipe spéciale poursuive ses travaux, en s'attachant à la réalisation d'un manuel de l'utilisateur sur la collecte de données;

d) A pris note du fait que la mise en œuvre du manuel serait un processus de longue durée;

e) A accepté la proposition faite par l'Équipe spéciale en ce qui concerne la collecte de données internationales sur le commerce des services, notant que cette tâche exige une entière coordination entre les institutions et qu'elle doit aussi se faire par étapes.

2. La façon dont a été organisé le travail de révision du manuel depuis la trente-deuxième session de la Commission de statistique est décrite dans la section II. La section III contient un aperçu de la version révisée du manuel de statistiques du commerce international de services qui a été soumise à la Commission pour examen et approbation, ainsi que du programme d'application proposé. Un document d'information intitulé *Manuel de statistiques du commerce international de services 2010* contient le texte intégral du projet de manuel approuvé par l'Équipe spéciale interorganisations des statistiques du commerce international de services lors de la réunion qu'elle a tenue les 19 et 20 novembre 2009. Les points à discuter sont exposés dans la section IV.

II. Organisation du travail de révision depuis la trente-deuxième session de la Commission

3. Comme suite aux décisions adoptées par la Commission, l'Équipe spéciale a commencé par organiser le travail de révision et par définir quels devraient, selon elle, être la portée et le contenu de la future version révisée du manuel. Le processus de révision a comporté des réunions (semestrielles) de l'Équipe spéciale, trois consultations mondiales avec les producteurs de données, décideurs, organisations internationales et organismes régionaux et, à partir de 2008, deux réunions conjointes avec l'Équipe spéciale interorganisations des statistiques du commerce international de marchandises. En outre, l'Équipe spéciale a coopéré étroitement

avec le Fonds monétaire international (FMI) concernant la méthode d'élaboration de la sixième édition du *Manuel de la balance des paiements et de la position extérieure globale*. En outre, comme le FMI envisageait de réviser son guide de compilation après la publication du *Manuel de la balance des paiements*, l'Équipe spéciale a décidé de remettre à une date ultérieure l'élaboration d'un guide de compilation des données, également parce que le *Manuel de l'OCDE sur les indicateurs de la mondialisation économique* et le *Manuel de recommandations sur la production de statistiques relatives aux filiales étrangères* publié par EUROSTAT comportaient des indications touchant les activités des filiales étrangères.

A. L'Équipe spéciale interorganisations des statistiques du commerce international de services

4. L'Équipe spéciale interorganisations des statistiques du commerce international de services, qui travaille sous l'égide de l'Organisation de coopération et de développement économiques, se compose de membres de l'Organisation mondiale du commerce (OMC), de la Division de statistique de l'Organisation des Nations Unies, du Fonds monétaire international (FMI), de la Commission européenne (EUROSTAT), de la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement (CNUCED) et de l'Organisation mondiale du tourisme (OMT). Plus récemment, d'autres organisations ont été associées à l'examen de thèmes spécifiques, comme l'Organisation mondiale de la Santé (OMS) et l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO), ont participé aux réunions de l'Équipe spéciale, par exemple la Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes (CEPALC), ou ont accueilli les réunions de l'Équipe spéciale, comme la Commission économique et sociale des Nations Unies pour l'Asie et le Pacifique (CESAP) et la Commission économique et sociale des Nations Unies pour l'Asie occidentale (CESEAO). Comme l'Équipe spéciale a toujours invité des experts nationaux à participer à ses travaux, des experts de l'Allemagne, des États-Unis, de l'Italie et du Japon ont contribué à l'élaboration de la version révisée du *Manuel*. L'Équipe spéciale a également bénéficié du concours d'un certain nombre d'experts consultants. Elle s'est efforcée aussi de faire participer les pays en développement au processus de révision, comme en témoignent les différents séminaires organisés dans ces pays et l'association d'organisations régionales (CEPALC, CESAP et CESEAO) à ses travaux.

B. Nouvelles caractéristiques de la version révisée du projet de *Manuel*

5. La version révisée du projet de *Manuel* est conçue de manière à répondre à une large gamme de besoins statistiques, en mettant cependant un accent particulier sur les besoins liés à l'Accord général sur le commerce des services. Comme indiqué au début du processus de révision dans le rapport qui a été présenté en mars 2005 à la Commission de statistique, cette deuxième édition du *Manuel* a été mise à jour à certains égards de manière à l'aligner, dans toute la mesure possible, sur les normes de compilation des données bien établies, en particulier celles qui sont reflétées dans la sixième édition du *Manuel de la balance des paiements du FMI*, dans le système de comptabilité nationale de 2008 et dans la version révisée de la Définition de référence de l'OCDE des investissements directs internationaux. Le projet de

Manuel reflète cependant une définition plus large du commerce international de services que la définition classique comme celle qui est reflétée dans la sixième édition du *Manuel de la balance des paiements*.

6. Le *Manuel* contient une classification plus détaillée des services fournis dans le cadre des rapports classiques entre résidents et non résidents que celle que contient la sixième édition du *Manuel de la balance des paiements*. Cette classification élargie des services de la balance des paiements a été révisée à la lumière des cadres statistiques existants. Le *Manuel* englobe également la prestation locale de services par l'entremise d'entreprises commerciales étrangères et représente une nouvelle étape sur la voie de la fusion de ces deux systèmes. Le *Manuel* comporte un nouveau chapitre consacré aux « modes » décrits dans l'Accord général sur le commerce des services selon lesquels les services peuvent être fournis et contient des recommandations concernant le traitement statistique réservé à ces modes de prestation de services, ainsi que des tableaux de correspondance entre la classification élargie des services de la balance des paiements, de la version 2.0 de la Classification centrale des produits, de la quatrième révision de la Classification internationale type, par industrie, de toutes les branches d'activité économique (CITI) et de la liste de négociation reflétée dans l'Accord général sur le commerce des services. En outre, l'annexe exposant la nature et l'objet du Compte satellite du tourisme a été mise à jour. Une nouvelle annexe analytique sera affichée sur le site Web de l'Équipe spéciale de la page de la Division de statistique de l'ONU. Les travaux devront être poursuivis sur quelques-uns des aspects du *Manuel* après sa publication. L'on trouvera un résumé plus complet du *Manuel* dans la section III ci-dessous.

C. Consultations menées au plan mondial et sessions conjointes de l'Équipe spéciale des statistiques du commerce international de services et de l'Équipe spéciale des statistiques du commerce international de marchandises

7. L'élaboration de la version révisée du *Manuel* a fait suite à un long processus de consultations et d'examen, dont la chronologie figure à l'appendice I. Indépendamment des examens auxquels ont procédé différents groupes d'experts¹ et de la publication des projets qui se sont succédé sur le site Web de l'Équipe spéciale, cette dernière a organisé trois séries de consultations mondiales. Les projets ont alors été distribués par la Division de statistique de l'ONU, l'Organisation mondiale du commerce et le Fonds monétaire international aux bureaux de statistique, aux associations professionnelles, aux organisations internationales et aux organismes régionaux de tous les pays membres. Les réponses reçues à chacune de ces étapes ont dans l'ensemble été extrêmement favorables. Il a cependant été souligné dans certains cas qu'il serait parfois difficile de rassembler des données ventilées comme suggéré.

¹ Divers éléments du *Manuel* ont été discutés par le Groupe consultatif sur la comptabilité nationale et par le Groupe d'experts sur l'impact de la mondialisation sur la comptabilité nationale.

8. La première étape du processus mondial d'examen et de consultation a eu lieu de mai à juillet 2006, et il a été reçu des observations de 114 pays. Après avoir examiné ces observations lors de sa réunion tenue en janvier 2007 au siège de l'OMT, à Madrid, l'Équipe spéciale a décidé d'ajouter au *Manuel* une annexe analytique ainsi qu'un chapitre concernant les statistiques du commerce de services par mode de prestation.

9. La deuxième étape du processus d'examen a eu lieu en septembre, octobre et novembre 2008, après la réunion tenue par l'Équipe spéciale des statistiques du commerce international de services tenue à Vienne en mars 2008, à la suite de quoi il a été reçu une centaine d'observations supplémentaires. Lors de la réunion de Vienne, après que la Commission de statistique eut demandé en février 2008 que les recommandations révisées concernant le concept et les définitions du commerce international de marchandises soient harmonisées dans toute la mesure possible avec les recommandations révisées concernant les statistiques du commerce international de services, l'Équipe spéciale a tenu sa première session conjointe avec l'Équipe spéciale interorganisations des statistiques du commerce international de marchandises, et ce dans un double but. Premièrement, pour coordonner avec cette dernière le travail concernant la compilation de données sur des aspects relevant à la fois du commerce de marchandises et du commerce de services et, deuxièmement, pour harmoniser la présentation des données et mieux uniformiser les concepts reflétés dans la sixième édition du *Manuel de la balance des paiements* et de la version de 2008 du Système de comptabilité nationale, qui en était encore alors au stade du peaufinage. Lors de cette réunion, il a également été décidé d'ajourner la présentation à la Commission de statistique de la version de 2010 du *Manuel de statistiques du commerce international de services* afin de pouvoir concentrer les efforts sur le travail de révision de ces manuels mené de concert entre les deux équipes spéciales.

10. La troisième étape du processus mondial de consultation a eu lieu de juillet à août 2009, après la réunion à Bangkok, en mars 2009, de l'Équipe spéciale des statistiques du commerce international de services. Il a alors été reçu des réponses de 38 pays, et 25 d'entre eux ont commenté le texte révisé du *Manuel*. Une deuxième réunion conjointe de l'Équipe spéciale des statistiques du commerce international de services et de l'Équipe spéciale des statistiques du commerce international de marchandises a également eu lieu à Bangkok.

III. Résumé de la version révisée du projet de *Manuel* et aperçu du programme de mise en œuvre

A. Résumé de la version révisée du projet de *Manuel*

11. Le *Manuel de statistiques du commerce international de services* s'adresse à une large gamme de producteurs et d'utilisateurs des statistiques du commerce de services. Il constitue essentiellement un guide à l'intention de ceux qui sont appelés à compiler des statistiques, mais il sera utile aussi aux gouvernements et aux organisations internationales qui utilisent des informations statistiques dans le contexte des négociations internationales concernant le commerce de services. Il constituera aussi pour les économistes et les services d'analyse des politiques un instrument important qui leur permettra de mieux évaluer le rôle joué par les

services dans le contexte de la mondialisation de l'économie. Enfin, le *Manuel* pourra aider les entreprises et tous ceux qui s'intéressent à la question à suivre l'évolution de la situation sur les marchés internationaux de services.

12. La première version du *Manuel* a été approuvée et adoptée par la Commission de statistique de l'ONU à sa trente-deuxième session, en mars 2001, et a été officiellement publiée en 2002. Elle a marqué un progrès important par rapport aux normes antérieures en offrant un système plus clair, plus détaillé et plus complet de mesures du commerce de services.

13. La version mise à jour du *Manuel* revêt une importance particulière dans le contexte des accords commerciaux étant donné que ceux-ci portent fréquemment sur le commerce non seulement de marchandises mais aussi de services, de sorte que des statistiques concernant ces deux domaines sont nécessaires pour guider les négociations et faciliter la mise en œuvre de ces accords. L'accord le mieux connu et le plus vaste concernant les services est l'Accord général sur le commerce des services, qui est entré en vigueur en 1995. La nécessité de produire des statistiques à ce sujet a fait apparaître le besoin d'élaborer une stratégie plus complète et mieux intégrée des questions statistiques liées au commerce de services.

14. Le cadre conceptuel du *Manuel* repose non seulement sur les statistiques devant être produites dans le contexte des négociations liées à l'Accord général sur le commerce des services, mais aussi sur les concepts définis dans le Système de comptabilité nationale (SCN) et le *Manuel de la balance des paiements* (MBP) et les concepts concernant les filiales étrangères et la quatrième version de la *Définition de référence de l'OCDE pour les investissements directs internationaux*. C'est sur la base de ces trois piliers qu'a été rédigé le Manuel.

15. Depuis que la première version du *Manuel* a été publiée, d'importantes révisions ont été apportées au SCN et au MBP ainsi qu'à des classifications connexes, comme la Classification centrale des produits et la Classification internationale type, par industrie, de toutes les branches d'activité économique (CITI). Le *Manuel* a été révisé en conséquence pour assurer l'uniformité des concepts et des définitions.

16. Pendant la première étape des consultations mondiales, non seulement les fondements conceptuels du *Manuel* ont été mis à jour de manière à refléter les modifications apportées aux classifications et cadres conceptuels connexes, mais encore l'on a saisi l'occasion de s'enquérir des vues des pays concernant la révision du *Manuel* en général.

17. Ainsi, les chapitres correspondants du *Manuel* ont été modifiés comme suit : le chapitre III reflète les révisions apportées dans la sixième édition, publiée récemment, du *Manuel de la balance des paiements* et de la position extérieure globale. Le chapitre IV distingue désormais plus clairement le FATS entrant et le FATS sortant et est aligné sur les modifications apportées à la sixième édition du Manuel de la balance des paiements, à la quatrième édition de la Définition de référence de l'OCDE et à la version actuelle du *Manuel* de l'OCDE sur les indicateurs de la mondialisation économique. En outre, l'on trouvera une discussion plus approfondie des modes de prestation des services dans un chapitre distinct, le chapitre V. Une nouvelle annexe analytique sera publiée en ligne et mise à jour périodiquement. Il a également été ajouté une annexe mise à jour précisant la relation entre le *Manuel* et les *Recommandations internationales 2008 sur les*

statistiques du tourisme et les *Recommandations concernant le cadre structurel du Compte satellite du tourisme de 2008*. D'autres annexes, et en particulier les tableaux de correspondance des classifications, seront publiées en ligne afin qu'elles puissent être modifiées à mesure que se précise avec le temps une interprétation commune de l'impact des changements sur les différentes classifications.

18. Une caractéristique importante du *Manuel* est la description qu'il contient des modes de prestation des services, lesquels, selon l'Accord général sur le commerce des services, sont au nombre de quatre : fourniture transfrontalière, consommation à l'étranger, présence commerciale et mouvement des personnes physiques. Les distinctions entre ces modes sont fondées sur la question de savoir si le prestataire de services, le consommateur ou ni l'un ni l'autre doivent se trouver dans un pays ou dans un autre pour que la transaction puisse avoir lieu.

19. Le *Manuel* reflète également le consensus international naissant sur la nécessité de rassembler des statistiques sur la présence commerciale d'entreprises contrôlées par un investisseur étranger.

20. Depuis la publication de la première version du *Manuel*, des améliorations importantes y ont été apportées pour préciser les concepts statistiques et les définitions liés à la prestation de services par le biais de la présence de personnes physiques. Ce nouveau cadre figure au chapitre V du *Manuel*.

21. La sixième édition du *Manuel de la balance des paiements* s'écarte de la version précédente sur plusieurs points, dont certains concernant le Compte des biens et des services. Comme suite à la recommandation formulée dans le contexte du Système de comptabilité nationale de 2008 tendant à ce que le principe du changement de propriétaire soit rigoureusement appliqué, certains postes économiquement importants ont été remaniés dans la classification des biens et des services. Tel a été le cas notamment de biens exportés à l'étranger pour transformation et réimportés sans changement de propriété, qui avaient été transférés du Compte des marchandises au Compte des services, et du négoce international, qui avait été transféré du Compte des services au Compte des marchandises. Les réparations de matériel ont été reclassées du Compte des marchandises au Compte des services.

22. La Classification élargie des services de la balance des paiements constitue une extension des principales composantes de services de la balance des paiements. Aussi cette classification élargie a-t-elle été modifiée par l'adjonction de deux principales composantes, à savoir les « Services de fabrication liés aux intrants matériels appartenant à des tiers » et le poste des « Services d'entretien et de réparation non classés ailleurs » et par l'élimination du « négoce international » de la catégorie des « Autres services aux entreprises ».

23. La façon dont sont traités dans le présent *Manuel* aussi bien les statistiques relatives aux paiements afférents au commerce de services que la FATS, compte tenu des contraintes imposées par les cadres statistiques existants, représente un progrès majeur sur la voie d'une meilleure intégration de ces deux cadres. Ce lien pourra néanmoins susciter une difficulté pour les statisticiens, lesquels devront peut-être faire appel à des compétences et à des informations éparses parmi les banques centrales, les bureaux nationaux de statistique et les ministères gouvernementaux. À mesure que les statistiques sur le commerce de services se développeront, les institutions compétentes des différents pays devront coopérer plus étroitement.

24. Il est suggéré dans le *Manuel* que les responsables de la compilation des données introduisent une série complète d'éléments conformes aux recommandations et aux normes internationalement convenues de manière à améliorer peu à peu la comparabilité des statistiques publiées au sujet du commerce international de services. Ces éléments, s'ils étaient tous introduits, accroîtraient considérablement les informations disponibles à ce propos. Il va de soi que, pour de nombreux pays, l'application intégrale des recommandations constituera un objectif à long terme.

B. Aperçu du programme d'application et travaux futurs

25. Le *Manuel* propose une approche échelonnée de l'application de ses recommandations. Cela permettra aux pays, y compris à ceux qui commencent seulement à rassembler des statistiques concernant le commerce international de services, de structurer progressivement les informations disponibles sur la base de ce cadre international normalisé. La séquence des recommandations tient compte de la possibilité relative avec laquelle beaucoup de services de statistiques pourront les appliquer. Cet ordre est très souple, de sorte que les pays pourront s'attacher à répondre en priorité aux besoins de leurs propres institutions. L'application intégrale des recommandations – qui doit être considérée comme un objectif à long terme – permettrait d'accroître considérablement les informations disponibles concernant le commerce de services. Toutefois, cet objectif doit être considéré comme un compromis entre les besoins détaillés des utilisateurs et les difficultés rencontrées en matière de collecte de données.

26. Le *Manuel*, qui tient compte, en les élargissant, des autres cadres, prévoit l'application de quatre éléments : a) la sixième édition du *Manuel de la balance des paiements*; b) la Classification élargie de la balance des paiements, avec certaines informations détaillées et des données concernant les pays partenaires pour les 12 principales catégories de services considérées comme les plus prioritaires; c) les statistiques concernant les investissements étrangers directs sur la base de la révision 4 de la CITI, avec des informations détaillées sur les pays partenaires et les principales catégories d'activités; et d) les statistiques sur les filières étrangères, (FATS) par activité (variables de base), avec des détails sur les principaux partenaires et des informations sur les principales catégories d'industrie et d'autres éléments recommandés comme la Classification élargie des services de la Balance des paiements (informations complètes), les FATS (informations plus détaillées), les échanges entre parties affiliées et non affiliées, les modalités de prestation de services prévues dans l'Accord général sur le commerce des services et le mouvement de personnes physiques.

27. Pour faciliter ce travail, l'Équipe spéciale fournira une assistance pour l'élaboration du guide de compilation de données concernant le commerce de services en vue de l'établissement du chapitre 10 de la sixième édition du *Manuel de la balance des paiements*. Il sera essentiel, à cet égard, de tenir compte de la pratique des pays et l'Équipe spéciale a l'intention de procéder à de très larges consultations ainsi que de coordonner l'application du *Manuel* en organisant une assistance technique dans le contexte d'un programme de renforcement des capacités, notamment dans le cadre d'un séminaire annuel. En outre, l'Équipe spéciale fera porter son attention sur des questions comme la collecte de données

ventilées par pays partenaires, le contrôle de la cohérence des données et la compilation de statistiques sur les filiales étrangères (FATS).

28. La méthode privilégiée pour l'élaboration d'un guide de compilation des données serait une approche modulaire à structure « virtuelle ». À mesure qu'ils seront préparés, les modules seront analysés et approuvés lors des séminaires des responsables de la compilation des données puis affichés sur Internet. Une fois tous les modules achevés, il pourra en être publié une version imprimée. Le programme d'élaboration de modules sera élaboré et revu périodiquement par l'Équipe spéciale.

29. D'une manière générale, les pays sont encouragés, à mesure qu'ils appliqueront les recommandations du *Manuel*, à accompagner les données publiées de notes explicatives sur la couverture des données ainsi que sur les définitions et les concepts appliqués afin d'en améliorer la transparence, ce qui améliorera la qualité des données et permettra aux utilisateurs de comparer plus facilement les données au plan international.

30. À la lumière des éléments susmentionnés ainsi que des discussions qui ont eu lieu lors des récentes réunions des équipes spéciales et des sessions conjointes avec l'Équipe spéciale des statistiques du commerce international de marchandises, l'Équipe spéciale des statistiques du commerce international de services est convenue que les futurs travaux conjoints devraient répondre aux recommandations et lignes directrices ci-après :

a) **Application à titre prioritaire des recommandations du *Manuel de statistiques du commerce international de services 2010*;**

b) **Élaboration d'indications complémentaires concernant la compilation de données sur le commerce des services de la balance des paiements (dans le contexte des indications sur la compilation de données sur les services de la balance des paiements), les FATS et les autres aspects reflétés au chapitre V;**

c) **Établissement d'un programme de renforcement des capacités dans le domaine des statistiques et coordination de l'assistance technique entre les membres de l'Équipe spéciale en vue de l'application des recommandations du *Manuel de 2010*².**

d) **Amélioration de la qualité des données concernant le commerce de services et les statistiques concernant les filiales étrangères (y compris les métadonnées);**

e) **Élaboration, en collaboration avec l'Équipe spéciale des statistiques du commerce international de marchandises, d'une approche statistique plus intégrée aussi bien des services que des marchandises en ce qui concerne :**

i) **La diffusion d'une liste intégrée de variables;**

ii) **Les questions transversales liées au commerce de services et de marchandises;**

² La *Déclaration ministérielle de Hong Kong de l'OMC* envisage également, à son annexe C, une assistance technique ciblée, précisant qu'« une telle assistance devrait être fournie en ce qui concerne, entre autres, la compilation et l'analyse de données statistiques sur le commerce de services ».

iii) L'identification des sources à consulter pour rassembler des données concernant les marchandises exportées pour transformation, les échanges intra-entreprises et les transactions connexes;

iv) Les caractéristiques du commerce par entreprises en reliant les mêmes activités aux registres d'entreprises et aux groupes d'entreprises.

IV. Points à discuter

31. La Commission voudra peut-être :

a) Revoir et adopter la version révisée de 2010 du *Manuel des statistiques du commerce international de services*, y compris les recommandations qu'il comporte;

b) Approuver le programme d'application du *Manuel* de 2010 présenté ci-dessus, y compris pour ce qui est de l'élaboration d'indications relatives à la compilation de données et la fourniture d'une assistance technique aux pays;

c) Appuyer les initiatives prises par l'Équipe spéciale en vue de faciliter la compilation de données par les pays sur la base des recommandations figurant dans le *Manuel* de 2010;

d) Demander à l'Équipe spéciale de poursuivre ses travaux en vue, entre autres, de continuer à développer les possibilités d'analyse des statistiques internationales relatives au commerce de services pour pouvoir étudier plus efficacement les questions liées à la mondialisation et les questions connexes.

Appendice

Récapitulation chronologique des mesures adoptées et des consultations et examens menés par l'Équipe spéciale des statistiques du commerce international de services en vue de la révision du *Manuel des statistiques du commerce international de services*

Date/lieu	Activité
2005	
2-3 février, Paris	Il a été convenu du début du processus de révision du <i>Manuel</i> , dont la portée serait limitée à la révision de la Classification élargie des services de la balance des paiements. Toute modification apportée à la Classification élargie devrait être cohérente avec la révision de la cinquième édition du <i>Manuel de la balance des paiements</i> et tenir compte de la Classification centrale des produits. L'Équipe spéciale contribuerait à la révision des éléments de la cinquième édition du <i>Manuel de la balance des paiements</i> et de la Classification centrale des produits concernant le commerce de services.
1 ^{er} -4 mars, New York	Examen des activités de l'Équipe spéciale par la Commission de statistique
5 septembre, Paris	Début du processus de remaniement. Il est proposé d'introduire un nouveau chapitre concernant la modalité 4.
2006	
21-22 février, New York	Il est proposé d'ajouter une annexe analytique. Première consultation mondiale : il est décidé d'élaborer un document qui serait distribué début mai 2006 pour une période de consultation d'environ 10 semaines.
7-10 mars, New York	Examen des activités de l'Équipe spéciale par la Commission de statistique
Mai-juillet	Première consultation mondiale
15 septembre, Paris	Première analyse des réponses, demandées avant fin juillet 2006, concernant les questions liées à la mise à jour du <i>Manuel de statistiques du commerce international de services</i> . Il a été convenu d'établir une distinction plus claire, au chapitre 4, entre les FATS entrants et sortants. La consultation a confirmé l'opportunité d'introduire une annexe statistique. Il a été décidé d'élaborer un projet de canevas annoté du <i>Manuel</i> qui serait examiné en janvier 2007 et de répartir le travail.
2007	
22-24 janvier, Madrid	Deuxième examen des réponses à la première consultation mondiale concernant la mise à jour du <i>Manuel</i> (114 réponses de 89 pays et 6 organisations internationales). Confirmation de la décision de discuter en détail non seulement du mode 4 mais de tous les modes de prestation de services au chapitre 5 sur la base des travaux entrepris par le Sous-Groupe technique de l'Équipe spéciale chargé d'étudier le mouvement des personnes physiques – Mode 4

Date/lieu	Activité
20-21 septembre, Paris	Poursuite du travail d'alignement du chapitre 4 sur le dernier projet du chapitre 8 de la <i>Définition de référence de l'OCDE pour les investissements directs internationaux</i> concernant ses investissements et la mondialisation, lequel était lui-même très proche du texte du <i>Manuel de l'OCDE sur les indicateurs de la mondialisation économique</i> et du texte initial du chapitre 4 du <i>Manuel des statistiques du commerce international de services</i> . Il est convenu, comme proposé, d'organiser une réunion conjointe des deux équipes spéciales concernant le commerce de marchandises et le commerce de services.
2008	
24-27 février, New York	Examen des activités de l'Équipe spéciale par la Commission de statistique
25-27 mars, Paris	L'Atelier de l'OCDE sur les statistiques de l'investissement international est invité à formuler des observations concernant le chapitre 4.
26-28 mars, Vienne	La réunion a comporté la première session conjointe des équipes spéciales d'organisations des statistiques du commerce international de marchandises et des statistiques du commerce international de services. Il est proposé de remettre à plus tard la présentation du <i>Manuel</i> à la Commission de statistique pour pouvoir harmoniser dans toute la mesure possible les recommandations concernant les statistiques du commerce de marchandises. Il est décidé d'afficher les projets des chapitres en vue de la deuxième consultation mondiale pendant l'été 2008.
29 août-24 novembre	Deuxième consultation mondiale
22-24 septembre, Paris	Examen du projet de manuel par le Groupe de travail de l'OCDE des statistiques sur le commerce de marchandises et le commerce de services
25 septembre, Paris	Discussion, au sein de l'Équipe spéciale, de l'approche à adopter concernant les questions transversales liées au commerce de marchandises et de services
1 ^{er} -3 octobre, Manille	Présentation au séminaire de l'APEC du projet de <i>Manuel</i> révisé
7-9 octobre, Kiev	Présentation du projet de <i>Manuel</i> révisé à l'atelier organisé à l'intention des pays de la CEI
15-17 octobre, Beijing	Présentation du projet de <i>Manuel</i> révisé au séminaire sur le commerce international de services organisé par le Ministère du commerce de la République populaire de Chine
29-31 octobre Mexico	Présentation du projet de <i>Manuel</i> révisé au Mexique et aux autres pays de la région (statistiques du commerce de services par mode de prestation) organisé sous l'égide de ProMexico
2009	
10-12 mars, Bangkok	La réunion a comporté la deuxième session conjointe des équipes spéciales interorganisations des statistiques du commerce international de marchandises et des statistiques du commerce international de services. Discussion des projets réalisés à la suite de la deuxième consultation mondiale (100 réponses, dont 77 détaillées). Il a été décidé que la version finale des projets devrait être disponible mi-juin 2009 au plus tard.

<i>Date/lieu</i>	<i>Activité</i>
15-17 juin, Durban	Présentation de la version révisée du <i>Manuel</i> à l'atelier international sur les statistiques du commerce de services organisé par la Banque mondiale à l'intention du groupe BRICS et d'autres pays sélectionnés
Juillet-août	Troisième consultation mondiale : affichage de la version finale des projets pour examen public et invitation faite aux pays de contribuer à la révision
16-18 et 19-20 novembre, Paris	Examen du projet de <i>Manuel</i> par le Groupe de travail de l'OCDE des statistiques du commerce de marchandises et du commerce de services et par l'Équipe spéciale des statistiques du commerce international de services et présentation par un consultant de l'extérieur d'un rapport sur la cohérence à terme des différents chapitres du <i>Manuel</i>
1 ^{er} -4 décembre, Rio de Janeiro	Présentation du projet de <i>Manuel</i> révisé à l'atelier sur le commerce de services organisé par la Division de la statistique de l'ONU, la Banque centrale du Brésil et l'Institut brésilien de géographie et des statistiques à l'intention des pays de la région de la CEPALC
